

La MRC révisé son schéma d'aménagement et de développement

Le 13 février 2025 – La MRC de Drummond annonce qu'elle amorce le processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Pierre angulaire des outils de planification de la MRC, le schéma établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire et énonce la vision régionale du développement économique, social et environnemental.

« Même s'il est peu connu du grand public, le schéma d'aménagement est un document dont le contenu façonne notre territoire et balise son développement. La révision nous permettra de moderniser cet outil de planification et d'y intégrer les nouvelles orientations gouvernementales qui visent à assurer des milieux de vie répondant aux besoins de la population, à préserver nos milieux naturels et notre agriculture ainsi qu'à maintenir la vitalité de nos communautés locales », précise le nouveau directeur général de la MRC, John Husk.

Échelonnée sur trois ans, la révision du schéma sera sous la responsabilité du conseil de la MRC, lequel sera soutenu par l'équipe du Service de planification et de développement de même que par les différents comités déjà en place au sein de l'organisation. Elle comportera plusieurs étapes, dont des séances d'information et de consultation.

« Le prochain schéma d'aménagement sera le fruit d'une démarche de cocréation. Nous irons à la rencontre de nos municipalités locales, de nos divers partenaires et de la population pour ouvrir le dialogue et bâtir l'avenir ensemble. Nous devons répondre aux nouvelles orientations en matière d'aménagement annoncées par Québec, mais c'est à nous de déterminer les voies à emprunter pour y parvenir en tenant compte de nos particularités et de nos forces. Nous devons également nous assurer que ce schéma sera cohérent avec nos autres outils de planification, notamment le Plan de développement de la zone agricole et le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels », affirme la préfète de la MRC, Line Fréchette.

Dans le cadre de cet exercice de révision, la MRC actualisera d'abord son portrait territorial et dressera un bilan de la mise en œuvre du schéma d'aménagement actuel, qui est entré en vigueur en 2017.

-30-

Source :

Jean Dufresne

Coordonnateur des communications

MRC de Drummond

jdufresne@mrcdrummond.qc.ca | 819 477-2230, poste 123